

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 21 février 2018  
N° de dossier.: 115805.00202/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

## PAR SDÉ/PAR MESSENGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques**  
**Dossier : R-4060-2018**

Chère consœur,

La FCEI demande par la présente à la Régie de repousser au jeudi 28 février 2019 l'échéance pour le dépôt de sa preuve prévu le lundi 25 février prochain.

Cette demande s'explique par l'ampleur inattendue du travail d'analyse requis en lien, notamment, avec les multiples études citées en réponse aux questions des intervenants et de la Régie. La preuve reposant en bonne partie sur la probité de ces études, celles-ci doivent être analysées avec rigueur, ce qui demande plus de temps qu'anticipé.

Afin de ne pas affecter négativement les autres participants et le déroulement du dossier, la FCEI propose que la date limite pour le dépôt des DDR qui lui sont adressées soit reportée d'un nombre de jours équivalent, soit au 11 mars 2019. Le cas échéant, la FCEI répondrait aux DDR le 18 mars tel que prévu au calendrier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/ld

